

Résumé des caractéristiques du produit pour une famille de produits biocides

Nom: CMIT/MIT SOLVENT BASED

Type(s) de produit: TP06 - Protection des produits pendant le stockage

Numéro de l'autorisation: EU-0023657-0000

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: EU-0023657-0000

Table des matières

Partie 1. - Premier niveau d'information	1
1. Informations administratives	1
2. Composition et formulation de la famille de produits	2
Partie 2. - Deuxième niveau d'information - méta-RCP	3
1. Informations administratives sur le méta-RCP - Meta SPC KATHON FP	3
2. Composition du méta-RCP	3
3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP	3
4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP	4
5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP	7
6. Autres informations	8
7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP	9
1. Informations administratives sur le méta-RCP - Meta SPC KATHON HP	10
2. Composition du méta-RCP	10
3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP	11
4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP	12
5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP	15
6. Autres informations	16
7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP	16

Partie 1. - Premier niveau d'information

1. Informations administratives

1.1. Nom

CMIT/MIT SOLVENT BASED

1.2. Type(s) de produit

TP06 - Protection des produits pendant le stockage

1.3. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation

Nom	MC (Netherlands) 1 B.V.
Adresse	Willem Einthovenstraat 4 2342BH Oegstgeest Pays-Bas

Numéro de l'autorisation

EU-0023657-0000

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3

EU-0023657-0000

Date de l'autorisation

15/03/2023

Date d'expiration de l'autorisation

28/02/2033

1.4. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant

Specialty Electronic Materials Switzerland GmbH

Adresse du fabricant

Im Ochensand 9470 Buchs Suisse

Emplacement des sites de fabrication

Im Ochensand 9470 Buchs Suisse

Nom du fabricant	AD Productions BV
Adresse du fabricant	Markweg Zuid 27 4794 SN Heijningen Pays-Bas
Emplacement des sites de fabrication	Markweg Zuid 27 4794 SN Heijningen Pays-Bas

1.5. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1373 - Mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazole-3-one (EINECS 247-500-7) et de 2-méthyl-2H-isothiazole-3-one (EINECS 220-239-6) (mélange de CMIT/MIT)
Nom du fabricant	Jiangsu FOPIA Chemicals Co., Ltd (Specialty Electronic Materials Switzerland GmbH)
Adresse du fabricant	Touzeng Village, Binhuai Town 224555 Binhai County, Yancheng City, Jiangsu Chine
Emplacement des sites de fabrication	Touzeng Village, Binhuai Town 224555 Binhai County, Yancheng City, Jiangsu Chine

2. Composition et formulation de la famille de produits

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition de la famille

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazole-3-one (EINECS 247-500-7) et de 2-méthyl-2H-isothiazole-3-one (EINECS 220-239-6) (mélange de CMIT/MIT)		Substance active	55965-84-9		10,8 - 12,1
Butyl carbitol	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	Substance non active	112-34-5	203-961-6	0 - 89,2

2.2. Type(s) de formulation

AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

Partie 2. - Deuxième niveau d'information - méta-RCP

1. Informations administratives sur le méta-RCP

1.1. Identificateur du méta-RCP

Meta SPC KATHON FP

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

1-1

1.3 Type(s) de produit

TP06 - Protection des produits pendant le stockage

2. Composition du méta-RCP

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazole-3-one (EINECS 247-500-7) et de 2-méthyl-2H-isothiazole-3-one (EINECS 220-239-6) (mélange de CMIT/MIT)		Substance active	55965-84-9		10,8 - 12,1

2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP

Formulation(s)

AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP

Mention de danger

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence

Peut provoquer une allergie cutanée.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Corrosif pour les voies respiratoires.

Ne pas respirer les vapeurs.

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Porter
gants de protection / vêtements de protection / protection oculaire
.

Traitement spécifique (voir
instructions complémentaires de premiers secours
sur cette étiquette).

EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.

EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement
Centre antipoison ou médecin
.

Enlever les vêtements contaminés. Et les laver avant réutilisation.

Recueillir le produit répandu.

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.

Garder sous clef.

Éliminer le contenu dans
un établissement agréé conformément aux réglementations locales, régionales,
nationales et internationales

4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 -

Préservation du pétrole brut déshydraté et des produits raffinés (combustibles distillés moyens et légers), avec une teneur maximale en eau de 2 %

Type de produit

TP06 - Protection des produits pendant le stockage

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Préservation du pétrole brut déshydraté et des produits raffinés (combustibles distillés moyens et légers), avec une teneur maximale en eau de 2 %

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Champignons / moisissures
Nom commun: moisissures
Stade de développement: cellules végétatives et spores

Nom scientifique: Champignons / levure
Nom commun: levure
Stade de développement: cellules végétatives

Nom scientifique: Bactéries
Nom commun: Bactéries
Stade de développement: cellules végétatives

Domaine d'utilisation

Intérieur

La famille des produits biocides est recommandée pour contrôler les micro-organismes dans le pétrole brut déshydraté et les produits raffinés (combustibles distillés moyens et légers), avec une teneur maximale en eau de 2 %.

La famille des produits biocides ne doit pas être utilisée pour la préservation des carburants d'aviation, des naphtes, des alcènes/oléfines et des aromatiques (structures simples et plus complexes).

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Chargement d'un produit biocide dans une cuve de mélange contenant du pétrole brut déshydraté ou des produits raffinés (combustibles distillés moyens et légers)
Description détaillée:

Le produit biocide est ajouté en dose unique au moment de la fabrication, du stockage ou de l'expédition.
Doser le produit biocide dans le fluide d'utilisation finale de façon à assurer un mélange adéquat, en utilisant un système de dosage automatisé ou en le versant manuellement à l'aide d'un système de dosage de mesure sûr.
Le produit biocide ne doit pas être distribué tel quel dans un réservoir de carburant vide. Les réservoirs de carburant traités avec un produit biocide doivent être remplis à au moins 10 % afin de garantir une bonne homogénéisation du produit biocide, ce qui renforce l'efficacité du traitement
Les réservoirs de carburant et les puisards doivent être régulièrement vidés de leur eau. Après le traitement, évacuez les micro-organismes morts et autres débris du combustible traité qui s'accumulent au fond du réservoir. Les filtres doivent également être vérifiés fréquemment et examinés pour détecter l'accumulation de solides en suspension. À chaque entretien périodique, les réservoirs doivent être contrôlés pour vérifier la croissance microbienne.

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: Conservation pour le stockage à moyen et long terme et traitement curatif de 50 à 100 ppm v/v de produit biocide tel que fourni. Produits raffinés (combustibles distillés moyens et légers) et pétrole brut déshydraté - Conservation à moyen/long terme : 50 à 150 ppm v/v de produit biocide tel que fourni - Traitement curatif : 200 à 400 ppm v/v de produit biocide tel que fourni
Dilution (%): -
Nombre et fréquence des applications:
Pétrole brut déshydraté:
Conservation à moyen/long terme :
- 50 à 150 ppm v/v de produit biocide tel que fourni (0,75 - 2,25 ppm v/v CMIT/MIT), le temps de contact doit être de 1 à 4 semaines, selon la dose utilisée.

Traitement curatif:
- Bactéries : 200 à 400 ppm v/v de produit biocide tel que fourni (3 - 6 ppm v/v CMIT/MIT) le temps de contact doit être de 1 à 3 jours, selon la dose utilisée.
- Champignons (levures/moules) : 400 ppm v/v de produit biocide tel que fourni (6 ppm v/v CMIT/MIT) le temps de contact doit être de 1 à 3 jours, selon la dose utilisée.

Produits raffinés (combustibles distillés moyens et légers) :
Conservation à moyen/long terme :
- 50 à 150 ppm v/v de produit biocide tel que fourni (0,75 - 2,25 ppm v/v CMIT/MIT), le temps de contact doit être de 1 à 4 semaines, selon la dose utilisée.

Traitement curatif:
- Bactéries : 200 à 400 ppm v/v de produit biocide tel que fourni (3 - 6 ppm v/v CMIT/MIT) le temps de contact doit être de 1 à 3 jours, selon la dose utilisée.
- Champignons (levures/moules) : 400 ppm v/v de produit biocide tel que fourni (6 ppm v/v CMIT/MIT) le temps de contact doit être de 1 à 3 jours, selon la dose utilisée.

Répéter si nécessaire lorsqu'une contamination est détectée.

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

Les flacons : 5L nominal, , dont le matériau de fabrication consiste en polyéthylène haute densité (PEHD)
Seaux : 20L nominal, , dont le matériau de fabrication consiste en polyéthylène haute densité (PEHD)
Seaux :25L nominal, , dont le matériau de fabrication consiste en polyéthylène haute densité (PEHD)
Tambours : 215L nominal, , dont le matériau de fabrication consiste en polyéthylène haute densité (PEHD)
Tambours : 220L nominal, , dont le matériau de fabrication consiste en polyéthylène haute densité (PEHD)
Conteneur pour vrac intermédiaire (IBC): 1000L nominal, , dont le matériau de fabrication consiste en polyéthylène haute densité (PEHD)

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Voir le mode d'emploi général.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Voir le mode d'emploi général.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir le mode d'emploi général.

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir le mode d'emploi général.

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir le mode d'emploi général.

5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP

5.1. Consignes d'utilisation

- Toujours lire l'étiquetage et la notice avant utilisation et suivre toutes les consignes.
- Respecter les conditions d'utilisation du produit biocide (concentration, temps de contact, température, pH, etc.).
Pour une conservation à moyen/long terme, la durée de contact doit être de 1 à 4 semaines, en fonction de la dose utilisée. Pour un traitement curatif, l'effet biocide est obtenu après 1 à 3 jours.
- Les produits doivent être utilisés uniquement pour un stockage à moyen ou long terme ou pour un traitement curatif. Ne pas utiliser en cas de systèmes à forte rotation.
- Vérifier régulièrement la concentration résiduelle de la substance active (tant dans la phase combustible que dans la phase aqueuse) entre les transferts de combustible afin de s'assurer de l'absence de contamination entre les traitements. Le choix des intervalles entre les traitements est basé sur le contrôle des concentrations de substances actives résiduelles.
- Des tests microbiologiques visant à prouver l'adéquation de la préservation doivent être entrepris (tant dans la phase combustible que dans la phase aqueuse) par l'utilisateur du produit afin de déterminer la dose efficace du conservateur pour la matrice, l'emplacement ou le système spécifique. Si nécessaire, consulter le fabricant du produit de conservation.
Utilisation non autorisée au Royaume du Danemark et au Royaume de Belgique.
Applicable uniquement en République fédérale d'Allemagne : Ne pas utiliser les produits pour la préservation des carburants pour les véhicules routiers non ferroviaires, sauf à des fins de recherche, de développement ou d'analyse.

5.2. Mesures de gestion des risques

5.2. Mesures de gestion des risques

- Pour la conservation jusqu'à la dose de 6 ppm, la quantité maximale de pétrole brut déshydraté traité ou de produits raffinés vidés quotidiennement par site est de 15 000 m³.
- Pour la conservation jusqu'à la dose de 3 ppm, la quantité maximale de pétrole brut déshydraté traité ou de produits raffinés vidés quotidiennement par site est de 35 000 m³.

Lors de la manipulation du produit biocide:

- Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques et respectant la norme européenne EN 374 (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) et une combinaison de protection (au moins de type 6 EN13034), au cours de la phase de manipulation du produit.
- Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques, conformes à la norme européenne EN 166, pendant la phase de manipulation du produit.

- Les mesures techniques et organisationnelles suivantes doivent être mises en œuvre :

- o effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;
- o l'utilisation d'une pompe doseuse pour le chargement manuel est requise ;
- o Minimisation des phases manuelles ;
- o assurer une ventilation suffisante durant l'application du produit.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Appelez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin si vous ne vous sentez pas bien.

- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Rincez la peau à l'eau (ou prenez une douche). Enlevez immédiatement tous les vêtements contaminés et lavez-les avant de les réutiliser.

- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles de contact éventuelles, si facilement réalisable. Poursuivre le rinçage.

- EN CAS D'INHALATION : Évacuer la personne à l'air frais et la placer dans une position lui permettant de respirer confortablement.

- En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Obtenez un avis/une attention médicale.

- Tenir le récipient ou la notice à portée de main.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Rejet uniquement dans les stations d'épuration des eaux usées industrielles STP.
- Mettre au rebut le produit non utilisé, son emballage, etc. et tous les autres déchets, conformément aux réglementations locales.
- Ne pas déverser le produit non utilisé sur le sol, dans les cours d'eau, les canalisations (par exemple évier, toilettes...) les égouts.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Durée de conservation : 24 mois

6. Autres informations

-

7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP

7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial

KATHON FP 1.5 Biocide	Marché: EU
BLUECIDE 832	Marché: EU
BIOCIDA CARBURANTE DIESEL- BIODIESEL	Marché: EU
T2642	Marché: EU
XC85957	Marché: EU
BIOSTOP 15 GL	Marché: EU
C 412 GP 10	Marché: EU
SPEC-AID 8Q700	Marché: EU
Predator 9015	Marché: EU
FuelClear M15	Marché: EU
MIRECIDE-KW/615	Marché: EU
BIOC41770A	Marché: EU

Bactron B1770

Marché: EU

Numéro de l'autorisation

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -
Autorisation nationale)

EU-0023657-0001 1-1

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazole-3-one (EINECS 247-500-7) et de 2-méthyl-2H-isothiazole-3-one (EINECS 220-239-6) (mélange de CMIT/MIT)		Substance active	55965-84-9		11,3

1. Informations administratives sur le méta-RCP

1.1. Identificateur du méta-RCP

Meta SPC KATHON HP

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

1-2

1.3 Type(s) de produit

TP06 - Protection des produits pendant le stockage

2. Composition du méta-RCP

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazole-3-one (EINECS 247-500-7) et de 2-méthyl-2H-isothiazole-3-one (EINECS 220-239-6) (mélange de CMIT/MIT)		Substance active	55965-84-9		10,8 - 12,1
Butyl carbitol	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	Substance non active	112-34-5	203-961-6	87,9 - 89,2

2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP

Formulation(s)

AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP

Mention de danger

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
Peut provoquer une allergie cutanée.
Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Corrosif pour les voies respiratoires.

Conseils de prudence

Ne pas respirer les vapeurs.
Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
Porter gants de protection conformes à la norme européenne EN 374 /vêtements de protection au moins de type 6 EN13034/ Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques, conformes à la norme européenne EN 166
.
Traitement spécifique (voir instructions complémentaires de premiers secours sur cette étiquette).
EN CAS D'INGESTION:Rincer la bouche.NE PAS faire vomir.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU:Laver abondamment à d'eau
.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux):Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.Rincer la peau à l'eau.
EN CAS D'INHALATION:Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement
Centre antipoison ou médecin

Enlever les vêtements contaminés. Et les laver avant réutilisation.

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.

Garder sous clef.

Éliminer le contenu dans
un établissement agréé conformément aux réglementations locales, régionales,
nationales et internationales

Éviter le rejet dans l'environnement.

Recueillir le produit répandu.

4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 -

Préservation du pétrole brut déshydraté et des produits raffinés (combustibles distillés moyens et légers), avec une teneur maximale en eau de 2 %

Type de produit

TP06 - Protection des produits pendant le stockage

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Préservation du pétrole brut déshydraté et des produits raffinés (combustibles distillés moyens et légers), avec une teneur maximale en eau de 2 %

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Bactéries
Nom commun: Bactéries
Stade de développement: cellules végétatives

Nom scientifique: Champignons / levure
Nom commun: levure
Stade de développement: cellules végétatives

Nom scientifique: Champignons / moisissures
Nom commun: moisissures
Stade de développement: cellules végétatives

Domaine d'utilisation

Intérieur

La famille des produits biocides est recommandée pour contrôler les micro-organismes dans le pétrole brut déshydraté et les produits raffinés (combustibles distillés moyens et légers), avec une teneur maximale en eau de 2 %.

La famille des produits biocides ne doit pas être utilisée pour la préservation des carburants d'aviation, des naphthes, des alcènes/oléfines et des aromatiques (structures

simples et plus complexes).

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Chargement d'un produit biocide dans une cuve de mélange contenant du pétrole brut déshydraté ou des produits raffinés (combustibles distillés moyens et légers)
Description détaillée:

Le produit biocide est ajouté en dose unique au moment de la fabrication, du stockage ou de l'expédition.

Doser le produit biocide dans le fluide d'utilisation finale de façon à assurer un mélange adéquat, en utilisant un système de dosage automatisé ou en le versant manuellement à l'aide d'un système de dosage de mesure sûr.

Le produit biocide ne doit pas être distribué tel quel dans un réservoir de carburant vide. Les réservoirs de carburant traités avec un produit biocide doivent être remplis à au moins 10 % afin de garantir une bonne homogénéisation du produit biocide, ce qui renforce l'efficacité du traitement

Les réservoirs de carburant et les puisards doivent être régulièrement vidés de leur eau. Après le traitement, évacuez les micro-organismes morts et autres débris du combustible traité qui s'accumulent au fond du réservoir. Les filtres doivent également être vérifiés fréquemment et examinés pour détecter l'accumulation de solides en suspension. À chaque entretien périodique, les réservoirs doivent être contrôlés pour vérifier la croissance microbienne.

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: Produits raffinés (combustibles distillés moyens et légers) et pétrole brut déshydraté - Conservation à moyen/long terme : 50 à 150 ppm v/v de produit biocide tel que fourni - Traitement curatif : 200 à 400 ppm v/v de produit biocide tel que fourni

Dilution (%):

Nombre et fréquence des applications:

Pétrole brut déshydraté:

Conservation à moyen/long terme :

- Bactéries : 33 à 200 ppm v/v de produit biocide tel que fourni (0,5 - 3 ppm v/v CMIT/MIT),

- Champignons (levures/moules) : 50 à 200 ppm v/v de produit biocide tel que fourni (0,75 - 3 ppm v/v CMIT/MIT), le temps de contact doit être de 1 à 4 semaines, selon la dose utilisée.

Traitement curatif

- Bactéries : 200 à 400 ppm v/v de produit biocide tel que fourni (3 - 6 ppm v/v CMIT/MIT) le temps de contact doit être de 1 à 3 jours, selon la dose utilisée.

- Champignons (levures/moules) : 400 ppm v/v de produit biocide tel que fourni (6 ppm v/v CMIT/MIT) le temps de contact doit être de 1 à 3 jours, selon la dose utilisée.

Produits raffinés (combustibles distillés moyens et légers) :

Conservation à moyen/long terme :

- Bactéries : 33 à 200 ppm v/v de produit biocide tel que fourni (0,5 - 3 ppm v/v CMIT/MIT), le temps de contact doit être de 1 à 4 semaines, selon la dose utilisée.

- Champignons (levures/moules) : 50 à 200 ppm v/v de produit biocide tel que fourni (0,75 - 3 ppm v/v CMIT/MIT), le temps de contact doit être de 1 à 4 semaines, selon la dose utilisée.

Traitement curatif

- Bactéries : 200 à 400 ppm v/v de produit biocide tel que fourni (3 - 6 ppm v/v CMIT/MIT) le temps de contact doit être de 1 à 3 jours, selon la dose utilisée.

- Champignons (levures/moules) : 400 ppm v/v de produit biocide tel que fourni (6 ppm v/v CMIT/MIT) le temps de contact doit être de 1 à 3 jours, selon la dose utilisée.

Répéter si nécessaire lorsqu'une contamination est détectée.

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

Les flacons : 5L nominal, , dont le matériau de fabrication consiste en polyéthylène haute densité (PEHD)
Seaux : 20L et 25L nominal, , dont le matériau de fabrication consiste en polyéthylène haute densité (PEHD)
Tambours : 215L et 220L nominal, , dont le matériau de fabrication consiste en polyéthylène haute densité (PEHD)
Conteneur pour vrac intermédiaire (IBC): 1000L nominal, , dont le matériau de fabrication consiste en polyéthylène haute densité (PEHD)

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Voir le mode d'emploi général.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Voir le mode d'emploi général.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir le mode d'emploi général.

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir le mode d'emploi général.

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir le mode d'emploi général.

5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP

5.1. Consignes d'utilisation

- Toujours lire l'étiquetage et la notice avant utilisation et suivre toutes les consignes.
- Respecter les conditions d'utilisation du produit biocide (concentration, temps de contact, température, pH, etc.).
Pour une conservation à moyen/long terme, la durée de contact doit être de 1 à 4 semaines, en fonction de la dose utilisée. Pour un traitement curatif, l'effet biocide est obtenu après 1 à 3 jours.
- Les produits doivent être utilisés uniquement pour un stockage à moyen ou long terme ou pour un traitement curatif. Ne pas utiliser en cas de systèmes à forte rotation.
- Vérifier régulièrement la concentration résiduelle de la substance active (tant dans la phase combustible que dans la phase aqueuse) entre les transferts de combustible afin de s'assurer de l'absence de contamination entre les traitements. Le choix des intervalles entre les traitements est basé sur le contrôle des concentrations de substances actives résiduelles.
- Des tests microbiologiques visant à prouver l'adéquation de la préservation doivent être entrepris (tant dans la phase combustible que dans la phase aqueuse) par l'utilisateur du produit afin de déterminer la dose efficace du conservateur pour la matrice, l'emplacement ou le système spécifique. Si nécessaire, consulter le fabricant du produit de conservation.
Utilisation non autorisée au Royaume du Danemark et au Royaume de Belgique.
Applicable uniquement en République fédérale d'Allemagne : Ne pas utiliser les produits pour la préservation des carburants pour les véhicules routiers non ferroviaires, sauf à des fins de recherche, de développement ou d'analyse.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Pour la conservation jusqu'à la dose de 6 ppm, la quantité maximale de pétrole brut déshydraté traité ou de produits raffinés vidés quotidiennement par site est de 15 000 m³.
- Pour la conservation jusqu'à la dose de 3 ppm, la quantité maximale de pétrole brut déshydraté traité ou de produits raffinés vidés quotidiennement par site est de 35 000 m³.

Lors de la manipulation du produit biocide:

- Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques et respectant la norme européenne EN 374 (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) et une combinaison de protection (au moins de type 6 EN13034), au cours de la phase de manipulation du produit.
- Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques, conformes à la norme européenne EN 166, pendant la phase de manipulation du produit.
- Les mesures techniques et organisationnelles suivantes doivent être mises en œuvre :

o effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;
o l'utilisation d'une pompe doseuse pour le chargement manuel est requise ;
o Minimisation des phases manuelles ;
o assurer une ventilation suffisante durant l'application du produit.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Appelez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin si vous ne vous sentez pas bien.

- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Rincez la peau à l'eau (ou prenez une douche). Enlevez immédiatement tous les vêtements contaminés et lavez-les avant de les réutiliser.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles de contact éventuelles, si facilement réalisable. Poursuivre le rinçage.
- EN CAS D'INHALATION : Évacuer la personne à l'air frais et la placer dans une position lui permettant de respirer confortablement.
- En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Obtenez un avis/une attention médicale.
- Tenir le récipient ou la notice à portée de main.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Rejet uniquement dans les stations d'épuration des eaux usées industrielles STP.
- Mettre au rebut le produit non utilisé, son emballage, etc. et tous les autres déchets, conformément aux réglementations locales.
- Ne pas déverser le produit non utilisé sur le sol, dans les cours d'eau, les canalisations (par exemple évier, toilettes...) les égouts.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

La durée de vie : 3 mois

6. Autres informations

-

7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP

7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial

KATHON HP 120 Biocide	Marché: EU
BLUECIDE 833	Marché: EU
Predator 9000	Marché: EU
FuelClear M68 Pro	Marché: EU
MIRECIDE-KW/615.C	Marché: EU
EU-0023657-0002 1-2	

Numéro de l'autorisation

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -
Autorisation nationale)

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazole-3-one (EINECS 247-500-7) et de 2-méthyl-2H-isothiazole-3-one (EINECS 220-239-6) (mélange de CMIT/MIT)		Substance active	55965-84-9		11,3
Butyl carbitol	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	Substance non active	112-34-5	203-961-6	88,7